

NOTICE DE MONTAGE ET DE RACCORDEMENT DES VENTOUSES ÉLECTROMAGNÉTIQUES ENCASTRÉES EF300ENC



	pages
1 Introduction	2
2 Caractéristiques techniques	2
3 Montage	3
4 Raccordements	4
5 Synoptiques	5
6 Dimensions	6
7 Opérations de vérifications	6

Ventouses EF 300ENC : réf. : 30193

1 INTRODUCTION

1.1 Recommandation

- Utiliser ce matériel uniquement pour une application adaptée
- Lorsque le montage est réalisé en bonne et due forme et qu'il est techniquement irréprochable, le fabricant n'est pas responsable des dommages éventuels causés par une utilisation contradictoire aux dispositions de sécurité.
- La mise en œuvre est très simple, mais une manipulation correcte et un entretien approprié sont des conditions essentielles pour garantir un fonctionnement parfait.

1.2 Généralités

Les ventouses électromagnétiques EF 300ENCCTC CA fonctionnent suivant le principe de sécurité positive. Cela signifie qu'en cas de coupure de courant, les portes équipées se déverrouillent immédiatement. Ces ventouses se composent de DEUX parties :

- La VENTOUSE ELECTROMAGNETIQUE qui se fixe sur le dormant
- la CONTREPLAQUE qui se place sur le vantail.

Lorsque la ventouse électromagnétique est sous tension, la contreplaque est attirée par électromagnétisme, les deux parties restent alors « collées » ensemble : l'accès équipé est verrouillé. Dès la coupure de cette tension, la contreplaque se « décolle » immédiatement du bloc magnétique : l'accès équipé est déverrouillé.

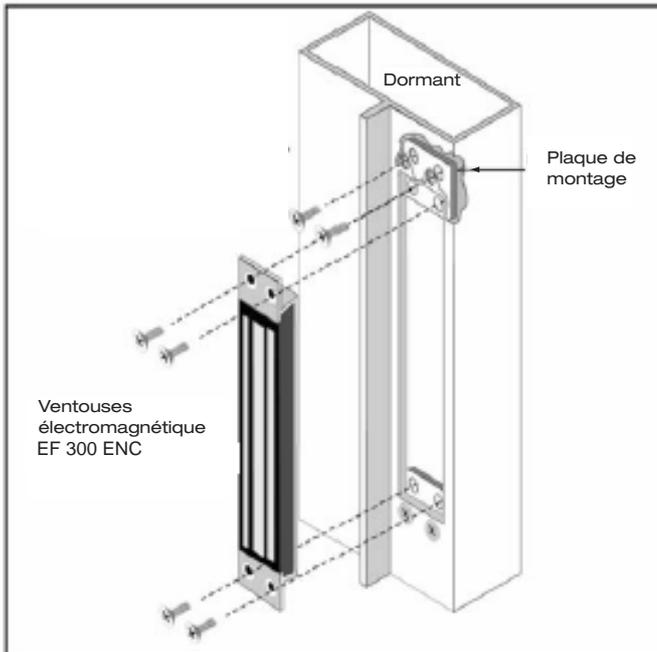
2 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

CARACTERISTIQUES	EF300ENC
Tension nominale	$U_c = 24 \text{ V CC}$
Plage de tension admise	$U_c - 15 \% \text{ à } + 20 \%$
Contact Hall intégré	NON
Pouvoir de coupure du contact Hall	-
Consommation	$I = 240 \text{ mA}$
Puissance absorbée	$P_c = 6 \text{ W}$
Force de rétention	3000 N (300 kg)
Indice de protection	IP 54
Rémanence	NULLE
Dimensions ventouse	229 x 38 x 26 mm
Dimensions contreplaque	180 x 38 x 11 mm
Procès verbal de conformité NF S 61937	PV N° 608/02

Nota: le contact doit recevoir uniquement une tension issue d'une alimentation en très basse tension de sécurité (T.B.TS).

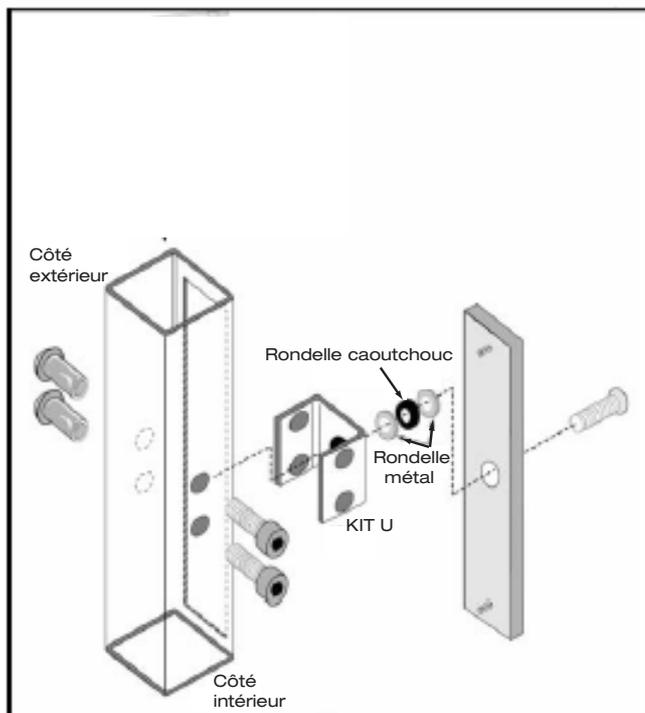
3 MONTAGE

A) Déterminer l'emplacement de la ventouse sur le dormant, en vérifiant qu'il est possible de fixer la contreplaque en face, sur le vantail (de manière à ce que porte fermée, la ventouse soit exactement en face de la contreplaque).



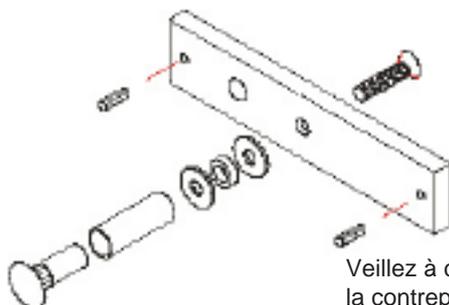
B) Réaliser la réservation de la ventouse, y intégrer celle-ci et la fixer. Il est conseillé d'utiliser les plaques de montage, qui permettent une mise en oeuvre affleurante.

ATTENTION : Lors de l'intégration de la ventouse dans sa réservation, prendre soin de ne pas blesser le câble d'alimentation.

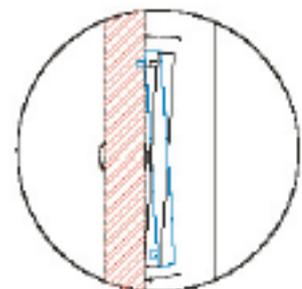


C) Mettre en place la contreplaque en respectant le schéma de montage (veiller à utiliser la rondelle en caoutchouc, ainsi que les axe de guidage). Une fois la contreplaque fixée, vérifier que celle-ci conserve un léger mouvement, de manière à pouvoir compenser un mauvais alignement.

Schéma de montage de la contreplaque sur porte battante



Veillez à conserver un léger mouvement au niveau de la contreplaque, de manière à pouvoir compenser un mauvais alignement.



4 RACCORDEMENTS

4.1 Instructions pour les raccordements

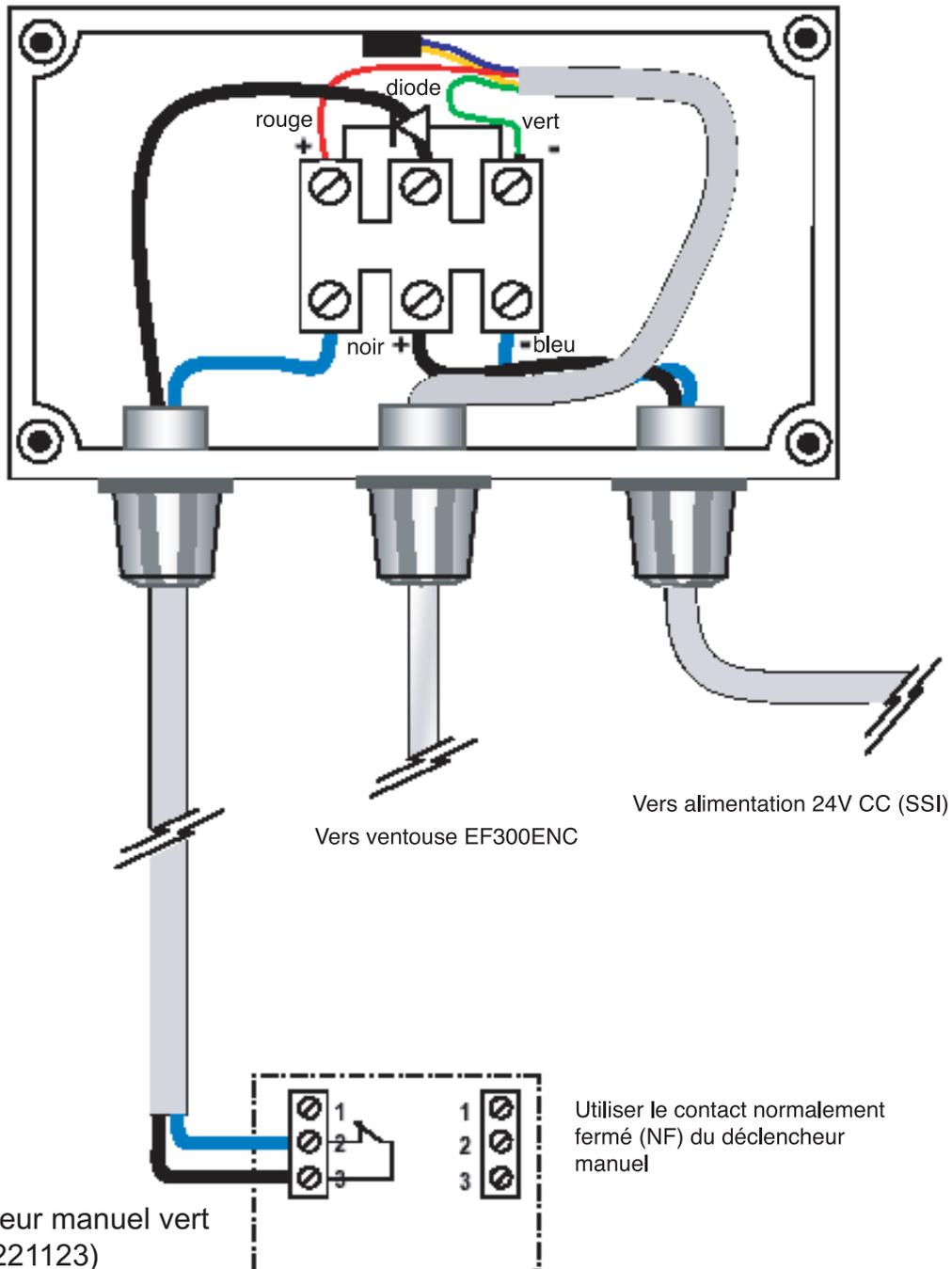
Raccordement de l'alimentation

Fil rouge: + 24V

Fil vert: -

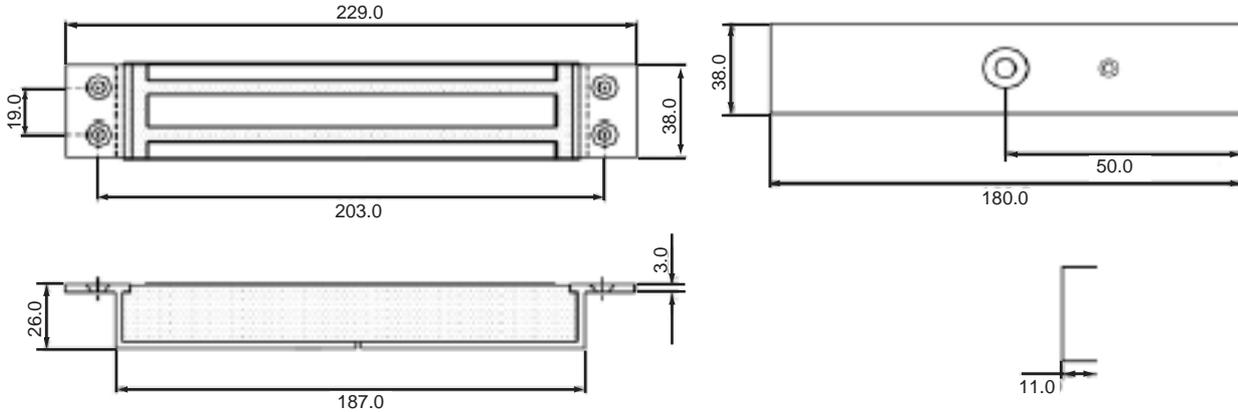
S'assurer qu'à l'ouverture de la porte, l'ensemble ventouse électromagnétique et contreplaque adhèrent solidement ensemble.

4.2 Schéma de raccordement

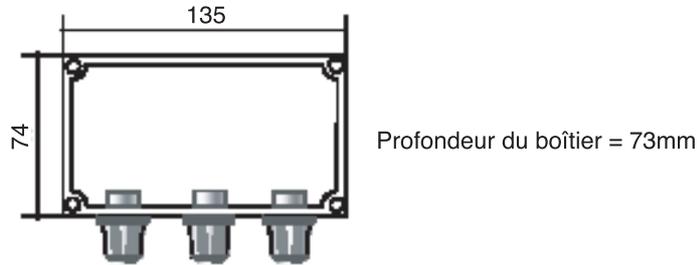


6 DIMENSIONS

6.1 Ventouse - Contreplaque



6.2 Boîtier de raccordement



7 OPERATIONS DE VERIFICATION

Conformément à la réglementation en vigueur, les Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) sont soumis à des règles générales minimales d'exploitation et de maintenance, définies dans la norme NF S 61933.

Cette norme stipule que les dispositifs de verrouillage pour issue de secours doivent faire l'objet de vérifications quotidiennes, périodiques et générales.

7.1 Opérations de vérifications quotidiennes

- Examen de la position d'attente des dispositifs de verrouillage des issues de secours. (D.A.S. prêt à être déverrouillé)
- Constat de l'intégrité des dispositifs de commande se situant au niveau d'accès 0.

7.2 Opérations de vérifications périodiques

Un essai de déverrouillage des dispositifs de verrouillage pour issues de secours doit être réalisé avec une périodicité mensuelle.

7.3 Opérations de vérifications générales

Il est recommandé qu'elle soit triennale.

Elle concerne l'examen de l'ensemble du système de sécurité incendie, ainsi que la vérification de la réalité des actions de maintenance (enregistrement des essais).

**SYNOPTIQUE DE CABLAGE DU DISPOSITIF DE
VERROUILLAGE POUR UNE ISSUE DE SECOURS A
UN VANTAIL**